A Chambéry, le 11 février 2020

Objet : Préavis de grève du 17 février 2020 au 30 juin 2020.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élu-e-s de la Ville et du CCAS de Chambéry.

La CGT déplore que depuis 6 ans, aucune négociation digne de ce nom n'ait pu être entamée et vous demande pour l'année 2020 d'ouvrir rapidement des négociations pour les agents de la Ville et du CCAS sur les thèmes suivants :

En termes d'amélioration sociale pour les agents :

- Le rétablissement du régime indemnitaire pour les agents malades.
- La compensation du jour de carence comme cela se fait dans de nombreuses Municipalités.
- Le rétablissement d'une action sociale de proximité gérée par les agents et pour les agents.
- Un geste significatif sur le PDE pour les agents qui se retrouvent pénalisés ou en difficultés pour venir travailler.
- L'augmentation de la participation prévoyance de 15€/mois et le doublement de la participation pour la mutuelle complémentaire.
- La titularisation des précaires. Des agents sont contractuels depuis des années alors que d'autres sont de suite mis en stages. Nous demandons que les agents soient tous traités de façon égale.
- Recrutement sur compétence et non sur connaissance personnelle.
- Des possibilités d'avancement de grade pour tous avec des ratios à 100%.
- L'ouverture du chantier sur la pénibilité avec la baisse du temps de travail pour les métiers difficiles.
-l'accès à un système de restauration à travers une cantine centrale Municipale ou des tickets restaurants

Conditions de travail des agents et amélioration du service public :

- Des moyens humains et matériels permettant aux agents de travailler dans des conditions « Normales » pour un service public de qualité.
- Des Départs en retraite systématiquement remplacés.
- L'amélioration des repas servis aux enfants et aux personnes âgées, à la petite enfance, dans les écoles et dans les structures, à travers l'écoute des professionnels qui servent les repas au quotidien.
- Une augmentation du RI pour les auxiliaires de puériculture mise à l'écart de la revalorisation de la prime de fonction.
- Des recrutements :
- Dans les écoles : Le rétablissement d'une Atsem par classe.
- Aux Musées : La création d'un poste d'agent de médiation et trois postes d'agent d'accueil.
- Au CCAS : Service aides à domicile : 1,5 poste au service administratif et 4 recrutements dans les équipes de terrain.
- Pour les Ehpads : 2 postes d'aides-soignantes, un poste infirmier et 2 postes agents sociaux.
- Service propreté urbaine : la création de 3 postes
- Médiathèque JJ rousseau : la mise en stage des agents non titulaires qui font fonctionner le service public.
- Cité des arts : la transformation des postes à temps non complet en plein temps pour les professeurs de musique.
- MDA : remettre un poste de fonction de gardien logé qui assure aussi un mi-temps d'entretien des locaux.

RH et Management :

- L'arrêt des déplacements arbitraires qui mettent en difficultés des agents.
- Service courrier : changement de poste imposé à la responsable de service.
- Mobilité des agents mal organisée : services accueillants non informés, les agents ont la sensation d'être des pions et ne sont pas réellement formés .Cette méthode favorise l'échec de la collectivité et entraîne celui des agents.
- CCAS : arrêt d'intervention systématique de la Direction : laisser une réelle autonomie aux cadres et aux agents.
- Formation : Il y a plus de 80 métiers à la ville et au CCAS qui évoluent en permanence.
La CGT demande donc que les budgets formation soient réorientés, autant sur les formations métiers que sur celles des cadres et du management.
- La reconnaissance en accident du travail du suicide de Mme Portal.

Pour ce faire la CGT met à disposition pour l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS un préavis de grève de 0h à 24h pour l'ensemble de ces journées :

17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29	Février
1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31	Mars
1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30	Avril
1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31	Mai
1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30	Juin

Nous vous informons que les autres organisations syndicales sont susceptibles de nous rejoindre sur ce préavis de grève.
Ne doutant pas de votre attachement pour le dialogue social et dans l'attente d'une rencontre constructive sur l'ensemble des sujets évoqués dans notre préavis, veuillez recevoir Mr le Maire, nos salutations syndicales.

Pour la CGT Alain Goubet